**Motion votée par le conseil d'administration de l'université Sorbonne-Nouvelle, à l'unanimité**

Ayant pris connaissance des déclarations du gouvernement concernant la réforme de la formation des enseignants, le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle constate qu'à cette date aucune information officielle et précise n'a été portée à la connaissance des établissements qui devront la mettre en œuvre.

Cette situation bloque tout travail sur l'élaboration des modules de préparation aux concours, dont ni l'organisation, ni le programme n'ont été discutés.

En outre, les principes de la réforme soulèvent de véritables problèmes de fond quant au devenir des INSPE, à l'équilibre des formations, en licence comme en master, et aux moyens accordés.

Par conséquent, le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle exprime sa plus vive inquiétude et réitère sa demande que puissent être engagées avec toutes les parties prenantes les concertations nécessaires.